



AVOIR

Le 23/02/2026

N° 693405127

Page : 001 / 001

Duplicata

CLIENT JURIDIQUE
CHEYRAL FLAVIEN
825 ROUTE DE BERTHOUMIEUX
46250 CAZALS
FRANCE

REXEL LEASE
17 RUE LOUIS GUERIN

69100 VILLEURBANNE
Tél.: 04.72.69.29.59

CHEYRAL FLAVIEN
825 ROUTE DE BERTHOUMIEUX

ADRESSE DE LIVRAISON
CHEYRAL FLAVIEN
825 ROUTE DE BERTHOUMIEUX

46250 CAZALS

N° Client : 6539438

N° T.V.A. Intra-communautaire : FR28839816758

46250 CAZALS
69 FRANCE

N° ligne	Référence / Désignation	Prix de base unitaire	Remise en %	Prix Net Unitaire	Qté	Unité	Montant H.T.	Code T.V.A.
Votre commande N° : AVOIR CAVAN SAFIR CEE du // - Votre chantier N° : AVOIR CAVAN SAFIR CEE - Votre vendeur : BENSOUSSAN YLLANA BL N° 000005411 - Date de livraison : 23/02/2026 - CHEYRAL FLAVIEN - 825 ROUTE DE BERTHOUMIEUX Concerne le BL 000000000 Du / Facture Du Votre demande N° : 013529953								
001	Y90PRIMSENERGIE PRIME SAFIR RENOVATION ENERGETIQUE AVOIR SAFIR DOSSIER CAVAN CEE CEE 11654,40EUR	11654,40000		11654,40000	1	U	11654,40	0

Code T.V.A.	Total H.T.	P.F.A.	MT H.T. Eco Contribution	Frais de port	Net H.T.	Taux de T.V.A. (en %)	Total T.V.A.

L'éco-contribution correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-629 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente.

Votre paiement à expédier à :

SCT-COAXEL TOULOUSEAINE
CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 91114

69626 VILLEURBANNE CEDEX FRANCE

Tél. Service client : 0320454964 / FAX : 0320454490

BNP PARIBAS PARIS (BNPAFRPPPLZ)

RIB 30004 00819 00011971361 61

N° code IBAN FR76 3000 4008 1900 0119 7136 161

N° comptable	6539438
Date d'échéance	15/04/2026
Mode de règlement	LCD Lettre de change relevé direct

Extrait des conditions générales de vente : Les factures de la Société REXEL France sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans rappel préalable, elle entraînera notamment le paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros par facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Société justifie que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire. L'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix points de pourcentage, le taux d'intérêt à appliquer étant, pour le premier semestre de l'année, celui en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'exigibilité de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n°60-335 du 12 mai 1960, les biens vendus demeurent la propriété de la Société REXEL France jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires, la livraison s'entendant de la remise matérielle des marchandises. Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

REXEL France SAS - 13 Bd du Fort de Vaux - 75017 Paris

SAS au capital de 41 940 672 euros - N°= Siren : 309 304 616 - RCS Paris - Code NAF 4669A - Numéro de TVA Intra-communautaire : FR 26 309 304 616

Net H.T.	11654,40 €
Total T.V.A.	€
Net à payer T.T.C.	11654,40 €

AVOIR